



Territoires citoyens du monde

CHARTE DE MONDIALISATION

Nous, habitants de...

déclarons par la présente charte notre commune « mondialisée ».

Notre geste signifie que :

Nous rappelons que notre sécurité et notre bien-être sont liés à la sécurité et au bien-être de toutes les villes et communes du monde.

Nous voulons coopérer avec toutes les villes et communes du monde afin de fonder la Loi Mondiale qui prendra les décisions nécessaires sous une autorité fédérale mondiale démocratiquement établie et contrôlée.

Nous appelons tous les habitants des villes et communes à élire des délégués à un Congrès, première assemblée à constituer pour les représenter au plan mondial

Nous revendiquons des institutions mondiales au service du peuple mondial pour résoudre les problèmes de sécurité et d'environnement, et satisfaire les besoins fondamentaux communs à tous les hommes.

Nous demandons que soient prélevées, sur les budgets, les sommes nécessaires pour faire aboutir les décisions prises en commun.

Nous demandons à notre gouvernement de faire les prélèvements nécessaires pour contribuer au fonctionnement d'une assemblée représentative du peuple mondial.

Nous appelons chaque ville et chaque commune à se rallier à cette charte de solidarité.

Sans rien renier de notre attachement, de nos devoirs et de nos droits à l'égard de notre région et de notre nation dans la mesure où ils sont compatibles avec un ordre mondial, nous nous déclarons, symboliquement, Territoire Mondial lié à la Communauté Mondiale.